

Écoles Maternelle et Élémentaire Durkheim

Compte-rendu du conseil d'école du 30 mars 2010.

Présents :

M. Andrès, directeur de l'école élémentaire et président du conseil.
Mme Rinderneck, adjointe au Maire, chargée de l'éducation et de la restauration.
Mme Collin, Mme Grandjacquot, enseignantes de l'école maternelle.
M. Fetet, Mme Kalt, Mme Michel, Mme Neyrat, enseignants de l'école élémentaire.
Mme Durupt, Enseignante du Réseau d'aides.
Mme Djitli, Mme Habib, Mme Lefort, M. Passerat, M. Petit, Mme Richardot, Représentants des parents d'élèves de l'école maternelle.
Mme Berthet, M. Chraibi, M. Grandjacquot, Mme Guignard, Mme Polin, Mme Rémy, Mme Tisserant, M. Voirin, Représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire.

Excusés :

Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.
Mme Landrin, Directrice de l'école maternelle et présidente du conseil.
Mme Doyon, M. Loebenguth, M. Moncozet, enseignants de l'école élémentaire.
Mme Danet, Mme Founès, Représentantes des parents d'élèves de l'école primaire.
Mme Rafenne-Gérard, Psychologue scolaire du Réseau d'aides.

Les activités des écoles :

Maternelle :

Les modalités d'accueil ont changé. Les enfants sont dorénavant accueillis dans le sas d'entrée par une des trois enseignantes, puis sont aidés par les Atsem avant de rejoindre leur classe.

Mme Grandjacquot souligne qu'à cette période de l'année, les enfants sont autonomes que ce soit pour accrocher leurs vêtements ou pour le passage aux toilettes.

Les enfants sont satisfaits du calme et de l'autonomie qui leur sont laissés. Les enseignantes apprécient également la baisse du niveau sonore dans le couloir et dans les classes.

Certains parents font toutefois remarquer que cela s'est mis en place un peu rapidement et qu'il y a beaucoup trop de parents dans le sas d'entrée.

Mme Grandjacquot explique que cette installation était provisoire au départ et due aux mauvaises conditions climatiques (la neige accumulée rendait les couloirs particulièrement glissants et dangereux) et s'est poursuivie en raison du calme qu'elle avait engendré.

Mme Grandjacquot demande aux parents de s'auto discipliner et de libérer les lieux dès qu'ils ont récupéré leur enfant.

Un parent soulève la possibilité de laisser les parents dehors et de faire sortir les enfants au fur et à mesure. Mme Grandjacquot signale que les enseignantes y ont déjà songé et les parents d'élèves n'y voient aucune objection.

La moyenne section :

Sortie cinéma ce trimestre.

Au troisième trimestre sont prévus le parcours de santé et une sortie à l'ardoise verte.

L'ensemble de l'école :

A organisé son carnaval et a reçu la visite de la brigade d'intervention poétique du lycée Lapicque pendant une semaine.

La chasse aux œufs prévue par l'amicale a été reportée à la semaine prochaine en raison du mauvais temps.

La grande section :

- Dans le cadre de la liaison maternelle/CP.

- Le cycle patinoire se termine jeudi. Les enseignantes soulignent que le trajet leur a posé problème, car le bus dépose les élèves loin de l'entrée et l'accès est dangereux (trottoir verglacé, voitures ou camions garés sur le trottoir).

- La journée neige au Pont du Metty : randonnée en raquette le matin et jeux de neige l'après-midi. L'après-midi est écourtée en raison du retour en bus.

Mme Rinderneck envisage avec l'inspection de retarder l'heure du départ de la station pour que les enfants puissent profiter davantage de cette journée.

Le problème du retour après 16h30 soulève cependant le problème de la responsabilité des enseignants et reste à l'étude.

- La chorale que les enfants apprécient.

- L'ardoise verte : découverte des animaux à Épinal, travail sur les oiseaux, orientation.

- Visite des serres municipales dans le projet jardinage. Les enfants ont fait des semis et admiré les parterres de fleurs.

- Récupération des bouchons en plastique. Mme Grandjacquot remercie les parents pour leur participation.

- Première intervention du SICOVAD pour apprendre le tri sélectif aux enfants. La seconde aura lieu la semaine prochaine.

Au troisième trimestre sont prévues : une journée à l'ardoise verte pour la découverte des mares et des ruisseaux, une sortie cinéma le 30/4 avec la moyenne section, une journée montagne au printemps et la piscine avec la classe du CP.

Élémentaire :

Le CP :

- Deux séances de cinéma.
- Une sortie à la fête de la science.
- La visite de l'exposition sur la pluie au musée de l'image.
- Un spectacle proposé par les JMF : Sacrées sorcières.

En prévision au troisième trimestre :

- Une séance de cinéma.- Un projet de correspondance scolaire dans le cadre de rencontres sportives.

Le CE1 :

- Une sortie à la fête de la science.
- La participation au spectacle d'ombres chinoises au marché de Noël, dans le cadre de leur projet d'arts plastiques. Leurs ouvrages seront exposés à la BMI pendant 15 jours à partir du 2 juin.
- La visite de l'exposition sur la pluie au musée de l'image.
- Une sortie à l'ardoise verte sur le thème de l'eau.- Deux séances de cinéma.
- Une journée neige au Pont du Metty : randonnée en raquette le matin et musée de la faune lorraine l'après-midi.
- Enseignement de la langue allemande depuis le mois de décembre pour les classes de CP et CE1.

En prévision pour le troisième trimestre :

- Deux journées au Pont du Metty.
- La classe participe au projet « chantons ensemble » et chantera au spectacle du 22 juin.
 - Un concert JMF.

Les enseignants du CE1 et du CE2 signalent l'annulation ou la perturbation de huit séances de piscine sur les 12 prévues au cours du 2^e trimestre : cinq annulations sont liées au fonctionnement de la piscine (absence de maîtres nageurs, nettoyage des bassins, panne de chauffage, neige...).

M. Andrès rappelle que depuis cette année, les séances de natation ne sont attribuées que pour un trimestre par classe.

Le CE2 :

- Une sortie à la fête de la science.
 - Une séance de cinéma le 19/03 « Le vieil homme et l'enfant».

À venir au troisième trimestre :

- Un spectacle JMF le 29/04 pour aller écouter le musicien Django Rheinhardt.- Une séance cinéma en juin.

Le CM1 :

La classe est assurée par le titulaire mobile Monsieur Yves Loebenguth, en raison du congé de l'enseignante depuis le mois d'octobre.

- Une séance cinéma « King Kong ».

Le CM2 :

- Une sortie à Métierama pour visiter l'exposition sur l'artisanat.

La sortie a été quelque peu perturbée, la neige ayant provoqué le retard des animateurs.

À venir au troisième trimestre :

- La formation aux gestes de secours organisée par la ville d'Épinal, les 27 et 28 mai.

- Du 07 au 10/06 le voyage à Paris (reculé cette année en raison du risque d'épidémie de grippe A, d'actualité à l'époque de la programmation du projet).

Les nouveautés à l'école :

- La mise en place de réunions de délégués, à raison d'une par trimestre.

Du CP au CM2, deux élèves représentent leur classe. Les enfants sont réunis avec un enseignant et discutent des problèmes rencontrés à l'école.

Suite à la réunion du premier trimestre, les problèmes signalés par les enfants ont été réglés et des animations demandées ont été mises en place (tournoi de foot).

- Instauration de médiateurs :

4 élèves au CM1 et 4 élèves au CM2 ont été désignés par les élèves. Ces enfants interviennent en cas de litiges pendant les récréations. Certaines situations sont bien gérées par ces élèves et un bilan sera fait prochainement.

- Les fruits à la récréation.

Depuis le début du mois de mars, une fois par semaine, les enfants reçoivent un fruit à la récréation.

Mme Rinderneck précise que cette action est organisée en liaison entre les communes volontaires et l'Education Nationale. Elle est soutenue financièrement par l'Union Européenne.

1100 enfants sur Épinal en bénéficient. La distribution est fixée à un jour par semaine pour l'instant en raison du coût important (9000€ dont la moitié est prise en charge par l'Europe).

D'autre part les fruits doivent être choisis 15 jours avant leur distribution, afin d'être suffisamment mûrs pour être donnés aux enfants.

Cette distribution fait partie d'un projet « Découverte du fruit » qui veut sensibiliser les enfants sur l'importance des fruits dans l'alimentation.

Les parents n'ont pas été prévenus de cette distribution et d'après les retours effectués auprès des enfants, ceux-ci sont ravis. L'école fera une information auprès des familles.

Mme Rinderneck souhaite expliquer au conseil la raison de la diminution des « journées Neige » au Pont du Metty habituellement fixées à 4 par an :

- La ville a racheté le site de Bouzey qu'elle réaménage pour pouvoir accueillir les jeunes enfants (avec notamment un coin dortoir) et les

plus grands (aménagement d'activités nautiques). La fréquentation de ce nouvel équipement a entraîné une baisse du nombre de journées au Pont du Metty et donc une hausse des tarifs, malgré une négociation. En hiver, les quatre moniteurs nécessaires pour les randonnées en raquette représentent par ailleurs un plus coût élevé.

- C'est pourquoi cette année, il n'a pas été possible de n'accorder que des journées neige. Sur les trois journées offertes aux classes intéressées, les enfants ont bénéficié d'une ou deux journées en hiver et bénéficieront d'une ou deux journées au printemps.

Les enseignantes soulèvent le problème du matériel à essayer aux enfants et qui nécessite déjà une demi-journée.

Mme Rinderneck verra en juin, en fonction de son enveloppe budgétaire et des demandes des différentes écoles, pour éventuellement accorder une deuxième journée neige l'an prochain.

Les enseignantes soulignent le fait que les enfants d'Épinal ont de la chance de bénéficier des aménagements de la ville.

Mme Rinderneck informe que le prix d'une journée « neige » est facturée 6 € aux familles pour un coût réel de 24 €.

La participation des familles aux sorties « Ardoise Verte » est fixée à 2 € pour les familles spinaliennes et 7,50 € pour les familles extérieures. La mairie veut favoriser ainsi la participation de tous les enfants.

Les dispositifs pour la réussite des élèves :

- Le travail individualisé dans le cadre de la classe.
- L'aide personnalisée du soir. Elle représente 54 h d'intervention par enseignant auprès des enfants.
- Le RASED pour les difficultés spécifiques.
- Deux stages pendant les vacances de printemps : un pour les CM1 et un pour les CM2. Ce sont des stages de remise à niveau destinés à combler certaines lacunes remarquées en classe. Ils seront reconduits fin août. Ils sont assurés par des enseignants volontaires de l'école.
- Quand la situation d'un enfant l'exige, un Projet Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE) est élaboré par l'école en liaison avec la famille et les partenaires.

Mme Durupt intervient pour présenter le RASED qui est le Réseau d'Aide pour les enfants en difficulté.

Elle travaille avec Mme Rafenne-Gérard psychologue scolaire. Cependant celle-ci est absente depuis 3 mois, ce qui fait défaut aux 12 classes (6 maternelles et 6 primaires) dont elle s'occupe habituellement.

Mme Durupt est une enseignante spécialisée dans l'aide pour les difficultés pédagogiques. Elle reprend avec l'enfant les bases de l'apprentissage.

Elle intervient pendant les heures de classe et travaille en concertation avec l'équipe pédagogique pour l'intérêt de l'enfant.

Cette année, elle est intervenue en prévention dans la classe de grande

section de maternelle afin d'assurer aux enfants une bonne entrée à l'école élémentaire et dans la classe du CP.

M. Andrès précise que le RASED est essentiel pour apporter une aide spécialisée auprès de certains enfants. Cette aide n'est pas de même nature que l'aide personnalisée.

- Le tutorat, mis en place depuis trois ans par la ville d'Épinal.

Ce sont 80 éducateurs, pour la plupart étudiants, qui interviennent dans les familles pour aider les enfants à acquérir une méthode de travail et travaillent en concertation avec les enseignants concernés.

Devant l'accueil favorable de ces tuteurs par les familles, la ville s'est dotée de 50 éducateurs supplémentaires.

L'école Durkheim bénéficie de 2 tuteurs pour 3 enfants.

Les effectifs prévisionnels pour l'école élémentaire :

Les effectifs sont à ce jour de 100 élèves. La prévision pour la rentrée de septembre 2010 est de 94 élèves.

Aucune fermeture de classe n'est actuellement envisagée.

Questions diverses.

Pour la maternelle :

- **Le revêtement au sol autour du toboggan.** Ses angles se désagrègent et les enfants trébuchent ou tombent.

Mme Rinderneck prend note et signale que des études sont en cours pour un changement.

- **3 tuiles ont été soulevées par la tempête** dans le bâtiment principal.

Mme Rinderneck prend note.

- **Le toit du local à vélos**

Signalé dangereux par les pompiers lors d'une intervention en septembre et déjà mentionné au précédent conseil.

Mme Rinderneck n'avait pas été prévenue et prendra les mesures nécessaires.

- **La cave est inondée régulièrement** et les étagères sont tombées.

Mme Rinderneck prend note et enverra le personnel concerné.

- **Les plaques de liège** dans le couloir devant la moyenne section.

Mme Rinderneck précise qu'il suffit de prendre les mesures et de faire une demande à la mairie afin qu'elles soient commandées.

Pour l'élémentaire :

- **Les climatiseurs** sont dans la salle informatique mais nécessitent un branchement spécifique.

Mme Rinderneck enverra le personnel concerné rapidement.

- **Le remplacement des tableaux dans les classes.** 3 ont été commandés et une partie sera livrée avant la fin de l'année scolaire.
- **Le matériel sportif.** La demande a été faite et accordée.
- **Les tracés des lignes dans la cour.** Ils seront faits pendant les vacances de printemps.
- **Les baguettes murales** pour les affichages dans les classes.
Mme Rinderneck accompagnera le service concerné.
- **Le point d'eau à proximité de la classe du CE1.** Mme Rinderneck s'enquiert sur les points d'eau du bâtiment et enverra le personnel adéquat.
- **La fuite de la gouttière du bâtiment du cycle 1.** Mme Rinderneck prend note.
- **Les fenêtres.** La mairie dispose d'un budget fenêtres qu'elle répartira entre les différentes écoles de la ville.
- **Les plaques de contre-plaqué** souhaitées par l'enseignant du CE2.
Mme Rinderneck peut passer la commande dès qu'elle aura les mesures.
- **Matériel informatique.** Deux ordinateurs neufs ont été accordés à l'école.
- **Photocopies.** La Mairie signale une grosse augmentation du nombre de photocopies qui peut atteindre 650 par élève et par an dans certaines écoles.
Cependant Mme Rinderneck signale que l'école tire en moyenne 177 photocopies par enfant par an. Ce n'est pas un nombre élevé par rapport aux autres écoles, mais il est en nette augmentation.
M. Andrès souligne le fait que la quasi totalité des informations est maintenant transmise par courriel aux écoles qui doivent ensuite les imprimer.
- **Gaspillage alimentaire.** Une étude va être réalisée pendant 8 jours dans les différentes écoles de la ville sur les déchets alimentaires des enfants au cours de la restauration scolaire.

Les horaires de l'école :

En juin 2009, un bilan avait été réalisé au cours du conseil et montrait que la suppression du samedi matin entraînait beaucoup de fatigue chez les enfants.

Pendant le dernier conseil la possibilité de déplacer 30 minutes des cours de l'après-midi pour les remettre le matin (soit 8h15-11h45 et 13h30-16h) avait été évoquée.

Cependant cette mise en place est tributaire de la ville, parce qu'il faut prévoir du personnel pour surveiller entre 16h et 16h30 les enfants qui ne pourraient être récupérés par leurs parents.

De plus la modification des horaires concernerait tout le groupe scolaire, c'est-à-dire la maternelle et l'élémentaire.

Mme Rinderneck précise que les cours du samedi matin ne peuvent pas être réinstaurés.

Cependant la Mairie souhaiterait que toutes les écoles soient ouvertes 9 demi-journées par semaine et proposerait d'instaurer des cours le mercredi matin, comme c'est déjà le cas pour les écoles en ATE.

Les cours de l'après-midi pourraient s'arrêter alors à 15h30. La ville devrait alors organiser des activités sportives et culturelles jusqu'à 16h30, heure à laquelle débute la garderie.

Les parents soulèvent plusieurs problèmes qui se poseraient avec l'instauration des cours le mercredi matin :

- Le problème de l'allongement de la garderie le soir où les enfants ne travaillent pas. Peut-on instaurer une étude dirigée ? M. Andrès ne le souhaite pas car les enfants ne devraient en principe pas avoir de devoirs et n'ont de toute façon pas besoin d'une heure trente de travail supplémentaire après la classe.

- Certains parents peuvent récupérer leurs enfants à 16h30, mais ne pourraient être présents à 16h.

- Les parents qui travaillent le mercredi et dont les enfants sont placés dans des structures à la journée. Un aménagement serait alors à prévoir pour le mercredi après-midi également.

- Les enfants ont souvent des activités le mercredi matin.

Les parents souhaiteraient également savoir ce qu'envisage la Mairie pour l'accueil des enfants à 15h30 après les cours.

Mme Rinderneck signale que la Mairie n'a rien prévu pour l'instant et attend les propositions des parents pour savoir ce qu'il faut aménager.

Plusieurs parents pensent que les horaires proposés pour le changement ne conviennent pas. Par contre, ceux qui sont en place actuellement semblent donner satisfaction.

M. Andrès constate que les parents élus sont majoritairement défavorables à une modification de l'organisation du temps scolaire. Dans ces conditions, elle n'est évidemment pas envisageable.

Les parents demandent s'il est possible d'installer l'aide personnalisée le mercredi matin.

M. Andrès signale qu'au conseil d'école de juin 2008, c'est à la demande des parents que cette idée avait été écartée. Elle ne serait d'ailleurs pas autorisée par l'administration.

La directrice de l'école maternelle
Béatrice Landrin

Le directeur de l'école élémentaire
Dominique Andrès

Le représentant des parents d'élèves
Murielle Polin

La secrétaire de séance
Magali Tisserant